

Prestations logistiques

Des bourses virtuelles en projet



Selon l'AMD L, les prestataires logistiques n'arrivent pas à tirer profit des possibilités de massification et de réduction des retours à vide.

L'Agence marocaine de développement de la logistique compte développer et promouvoir des bourses virtuelles de prestations logistiques. Ces plateformes électroniques permettront de rapprocher l'offre et la demande en mettant en relation des chargeurs qui peuvent communiquer leurs besoins en prestations logistiques et des professionnels de la logistique.

Nouvelle opération stratégique dans le pipe pour la logistique au Maroc. L'Agence marocaine de développement de la logistique (AMD L) planche sur des projets de bourses virtuelles des prestations logistiques. Ces plateformes électroniques permettront de rapprocher l'offre et la demande en mettant en relation des chargeurs qui peuvent communiquer leurs besoins en prestations logistiques et des professionnels de la logistique inscrits dans cet espace. Ainsi, les chargeurs pourront profiter de la confrontation entre l'offre et la demande pour réduire le coût de leurs achats de prestation et les opérateurs du transport et de la logistique pourront optimiser leurs opérations (retour à vide, prospection de nouveaux clients, etc.).

Si le régulateur veut installer cette plateforme, c'est que son diagnostic révèle que les chargeurs

rencontrent des difficultés pour prospector l'offre et sélectionner le prestataire adéquat, et ce, par manque d'information. De leur côté, les prestataires logistiques ont du mal à tirer profit des possibilités de massification et de réduction des retours à vide.

Pour pallier cette problématique et encourager l'externalisation des activités logistiques dans un monde où la digitalisation creuse son sillon, l'AMD L doit commanditer le 12 avril prochain l'étude d'opportunité et de développement et de promotion de l'utilisation des bourses virtuelles de prestation logistiques. Celle-ci caractérisera la taille du marché qui pourrait être captée par ces bourses avec l'identification des besoins exprimés par les entreprises afin d'accroître l'utilisation de ces plateformes virtuelles. Il s'agit également de définir les principaux enjeux et réticences des sociétés à utiliser ces plateformes et recenser les acteurs et les flux couverts ou pouvant être couverts par les bourses virtuelles. La consultation devra préciser, par ailleurs, les responsabilités des chargeurs, prestataires logistiques et investisseurs par rapport à l'utilisation des bourses notamment en ce qui concerne la garantie de paiement, l'assurance, l'intégrité et les responsabilités en cas d'incidents ou litiges. ■

Saïd Naoumi

L'AMD L doit commanditer, le 12 avril prochain, l'étude d'opportunité, de développement et de promotion de l'utilisation des bourses virtuelles de prestation logistiques.